

Procès-verbal du conseil d'école du 09 avril 2024

Personnes présentes :

Enseignants :

Mme Sylvie TYMEN, M. Daniel CARIOU, Mme Marie-Pierre CLERY, Mme Michèle FOUILLEN, M. Ronan GOUEZEC, Mme Caroline FEHR, Mme Sandrine NEDELEC, Mme Sophie OLLIVIER, Mme Aurélie TOUX, Mme Isabelle URVOIS, Mme Delphine BODIN

Mme Valérie LEDUCQ, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et périscolaires
Mme Catherine DOUGET, Responsable pôle enfance – éducation

Représentants des parents d'élèves :

Mme Morgane LE FLOCH, Mme Sandrine BOMANS, Mme Marianne MARTINET, Mme Joyce LEVRAY, Mme Delphine LEVY, Mme Marie-Jo LE BEC, Mme Gwendoline CHOSSEC, Mme Pauline GUEGAN, Mme Laëtitia MEUR

Mme Aline GUYADER, DDEN

Absents excusés :

M. NOURY, Inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de la circonscription de Châteaulin

Mme Géraldine KERHOAS, professeur des écoles

Mme Catherine POCHARD, Mme Audrey GUILHAUDIN, M. Florian NICOLAS : représentants des parents d'élèves

Ordre du jour :

- Perspectives pour l'année scolaire 2024 /2025, carte scolaire
- Crédits alloués à l'école pour l'année 2024
- Mise en œuvre du projet d'école, actions pédagogiques
- Entretien et travaux de l'école

1/ Perspectives pour l'année scolaire 2024 /2025, carte scolaire

Les effectifs attendus pour la rentrée de septembre 2024 sont les suivants :

	monolingue	bilingue
CP	23	15
CE1	22	13
CE2	40	16
CM1	33	13
CM2	40	14
TOTAL	158	71
Moyenne	22,57	23,67

Ces chiffres sont susceptibles d'évoluer. Plusieurs familles ont informé l'école d'une possible inscription à la rentrée.

Lors de la carte scolaire 2024, la fermeture du 8ème poste monolingue a été arrêtée. Un point d'étape sera réalisé au cours du mois de juin. Le cas échéant, sous réserve d'une évolution significative des effectifs, une nouvelle étude de la situation pourra être faite.

2/ Crédits alloués à l'école pour l'année 2024

Lors du conseil municipal du 03/04/2024, les crédits suivants ont été alloués à l'école élémentaire :

Nombre de classes au 1 ^{er} janvier 2024	11
Nombre d'élèves au 1 ^{er} janvier 2024	236
Fournitures scolaires	40.00 €/élève
Ramettes de papier pour impression copieur	2€/élève
Supports pédagogiques	700.00 €/classe
Supports pédagogiques numériques (abonnements, ENT)	300 €
Matériel pédagogique des classes	500.00 €
Equipement – Matériel et Jeux	1 200.00 €
Direction	120.00 €

Les licences Educartable ont été renouvelées pour l'année 2024/2025. L'utilisation de cette plateforme numérique sera étendue à l'ensemble des classes.

3/ Mise en œuvre du projet d'école, actions pédagogiques

Le premier objectif du projet d'école vise à améliorer les compétences des élèves dans la maîtrise du langage oral. Différentes actions sont mises en œuvre dans les classes pour y parvenir : séquences spécifiques d'apprentissage (cycle 2 et cycle 3), travail autour de la compréhension de textes entendus, réécritures de contes à théâtraliser, descriptions d'images, présentations d'exposés à l'oral, apprentissage de la technique des messages clairs. Les élèves de la classe de CE2-CM1 ont travaillé à partir de saynètes et se produiront devant leurs parents et d'autres classes de l'école. Les élèves de la classe de CM1-CM2 bilingue sont engagés dans un projet chants et mythologies du monde. Ils ont écrit des saynètes qu'ils présenteront à leurs parents et aux autres classes.

Former des citoyens est le second objectif du projet d'école. Différents projets sont mis en place cette année :

- sensibilisation à la problématique du harcèlement (journée nationale de lutte contre le harcèlement, participation de deux classes au Prix « Non au harcèlement », conférence-débat organisée le 6 février). Les représentants des parents d'élèves auraient souhaité que le débat proposé le 6 février soit plus développé.
- réalisation d'un jardin d'école

D'autres actions sont proposées dans le cadre des parcours santé, citoyen ou artistique des élèves :

- Rallye lecture « romans policiers » avec rencontre de Claudine AUBRIN, en partenariat avec la médiathèque
- « Quart d'heure lecture », 4 classes participent au Prix des Incorruptibles
- Éducation à la sexualité (nommer les parties de son corps, notion de consentement)
- Dans le cadre d'un projet pluriannuel avec l'ESAT, les élèves de CP-CE1 bilingue ont visité la partie horticole de l'ESAT et réalisent cette année des plantations de fraisiers. L'année dernière, les rencontres avec les travailleurs de l'ESAT avaient donné lieu à une exposition de land art. Ce projet permet aux élèves d'être sensibilisés à la différence et au handicap.
- Découverte de métiers liés à l'agriculture : projet « La vie à la ferme d'hier à aujourd'hui » (classe de CM1), visite de la jumenterie de Cornouaille (CP-CE1 bilingue, CE1-CE2 bilingue)
- Visite guidée au Musée des Beaux arts de Quimper (CE1, la ronde des saisons)

- Visite de l'exposition de Sophie Jamelot, prolongée par un atelier de pratique artistique (médiathèque)
- Cinq classes pratiquent le chant choral en partenariat avec Laetitia DEVIVIER, cheffe de chœur du Pays Glazik. Le répertoire est constitué de chants pour fêter la musique et mêle énergie, partage, ouverture, attention à l'autre, maîtrise de la langue. Les modalités de restitution auprès des parents sont en réflexion.
- Sensibilisation au développement durable : Journée « nettoyage de notre planète », visite du site de Brennilis, séances en classe et atelier pédagogique à Océanopolis (le plastique et la protection des océans)

Des partenariats avec des clubs briecois sont également noués pour prolonger les séances menées par les enseignants et développer la pratique sportive des élèves (judo, tennis, tennis de table). Les élèves des classes bilingues prendront part à la Redadeg (course organisée au stade).

Madame LE FLOCH a été sollicitée par quatre familles indiquant des difficultés de communication avec l'école et demande si des solutions peuvent être mises en œuvre. Après échanges, deux pistes sont suggérées. D'une part, les représentants des parents d'élèves pourraient aller à la rencontre des parents lors d'une sortie à 16h30, leur proposer un café et les inviter à faire part de leurs suggestions sur la vie de l'école (messages dans une boîte). D'autre part, lors des réunions de rentrée organisées dans chaque classe, un représentant des parents élus pourrait intervenir pour se présenter.

4 / Travaux et entretien de l'école

Il faudrait prévoir de repeindre les classes 8 et 7 ainsi que la classe 10. Madame LEDUCQ précise que les agents municipaux interviendront cet été dans le cadre de la préparation des travaux de la médiathèque et il ne leur sera peut-être pas possible de réaliser des travaux de peinture à l'école. Les peintures des classes seront à envisager à d'autres périodes, par exemple lors des vacances scolaires de la Toussaint. Cet été, des travaux sur la toiture de l'école sont programmés.

Dans la classe 7, la peinture au-dessus du tableau se décolle (infiltration d'eau). Ce problème a été signalé en octobre 2023.

Dans la classe 8, il y a une fuite d'eau au niveau des fenêtres de toit, cinq éclairages sont à remplacer dans la classe, le volet roulant donnant accès à la salle informatique est cassé.

5/ Questions diverses

Mme TYMEN fait part de difficultés relatives à la maintenance informatique :

- l'accès au WI-FI de l'école n'est possible qu'à partir des appareils enregistrés, ce qui pose problème (par exemple, le médecin scolaire ne peut se connecter lors de ses visites)
- L'installation de logiciels ou de ressources pédagogiques ne peut être réalisée par les enseignants. Un droit d'accès pourrait-il nous être accordé ?
- Certains TBI de l'école sont vieillissants ou dysfonctionnent.
- Il n'est pas possible de connecter les tablettes tactiles à Internet dans les classes 1, 2, 3 et 4 (connexion indisponible ou très aléatoire). Une demande a été formulée auprès des agents du service informatique.

Madame LEDUCQ explique que l'installation des logiciels par le service informatique répond à des contraintes de sécurité dans le cadre d'une politique de cybersécurité. Trois VPI vont être renouvelés.

Madame LEDUCQ indique que les tarifs de cantine vont évoluer en septembre 2024. Une nouvelle hausse du coût du repas est facturée à la commune (4,20 € au lieu de 3,80€). La municipalité a choisi de ne pas modifier les tarifs auprès des familles au cours de l'année scolaire 2023/2024 mais ne pourra pas continuer à absorber cette hausse. Les tarifs appliqués aux familles augmenteront donc à partir de la rentrée de septembre 2024. Cette augmentation concernera uniquement les repas. La CAF demande une tarification selon le quotient familial. La nouvelle grille sera votée en Conseil Municipal au mois de juin.

Madame LEDUCQ annonce aux membres du conseil d'école que les zones de dépose-minute seront fermées. Des situations de risques pour les élèves, leurs accompagnateurs et les agents assurant les traversées sont régulièrement constatées (incivilités de stationnement, vitesse excessive, mise en danger des agents assurant la traversée des piétons). Depuis septembre 2023, des tests de fermeture des zones de dépose minute ont été réalisés et il est notable que la sécurité routière s'en est trouvée favorisée. De plus, actuellement, la sécurité aux abords des écoles doit être renforcée dans le cadre du plan Vigipirate. Le niveau « alerte attentat » prévoit d'éviter les attroupements et d'interdire le stationnement des véhicules aux abords des écoles . Les agents municipaux n'assureront plus la traversée des élèves.

Prochain conseil d'école le mardi 18 juin 2024.

Pour le conseil d'école, la directrice,
Sylvie TYMEN